

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 22159 Numéro SIREN : 751 731 936 Nom ou dénomination : FINANCIERE GAMMON

Ce dépôt a été enregistré le 04/12/2018 sous le numéro de dépôt 116523

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 04-12-2018

N° DE DEPOT : 116523

N° GESTION : 2012B22159

N° SIREN : 751731936

DENOMINATION : FINANCIERE GAMMON

ADRESSE : 21 avenue du Président Wilson 75116 Paris

MILLESIME : 2018

Désignation de l'entreprise :		FINANCIERE GAMMON										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		1 2			
Adresse de l'entreprise		21 AVENUE DU PRESIDENT WILSON 75116 PARIS										Durée de l'exercice précédent *		1 2			
Numéro SIRET *		7 5 1 7 3 1 9 3 6 0 0 0 3 3										Néant ☐ *					
												Exercice N clos le,		3 1 0 3 2 0 1 8			
												Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA															
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB										AC				
		Frais de développement *	CX										CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF										AG		119 505		
		Fonds commercial (I)	AH										AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ										AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL										AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN										AO				
		Constructions	AP										AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR										AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT										AU		13 922		
		Immobilisations en cours	AV										AW				
		Avances et acomptes	AX										AY				
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS										CT				
		Autres participations	CU										CV		2 928 191		
		Créances rattachées à des participations	BB										BC		3 454 083		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES 2	Autres titres immobilisés	BD										BE					
	Prêts	BF										BG					
	Autres immobilisations financières *	BH										BI		15 000			
	TOTAL (II)	BJ										BK		13 922			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL										BM				
		En cours de production de biens	BN										BO				
		En cours de production de services	BP										BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR										BS				
		Marchandises	BT										BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV										BW				
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX										BY		1 924		
		Autres créances (3)	BZ										CA		73 410		
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB										CC				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD										CE				
		Disponibilités	CF										CG		870 341		
		Charges constatées d'avance (3)*	CH										CI				
	Comptes de régularisation	TOTAL (III)	CJ										CK		945 674		
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW														
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM														
Écarts de conversion actif * (VI)		CN															
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO										1A		13 922			
Renvois : (1) Dont droit au bail :												CP		(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété :		Immobilités :										Stocks :				Créances :	

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2018

Désignation de l'entreprise		FINANCIERE GAMMON		Néant ☐
		Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 3 500 000)	DA	3 500 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	350 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	1 179 411	
	Report à nouveau	DI	1 294 658	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	880 478	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)		DI	7 204 548
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	198	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	170 354	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	51 967	
	Dettes fiscales et sociales	DY	33 749	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	35 234	
Compte régular.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)		EC	291 501	
Ecart de conversion passif *		(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	7 496 049	
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IF		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	IF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	IG	291 501	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	IH	198		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : FINANCIERE GAMMON		N°ant ☐		
		Exercice N		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	
		FG	FH	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	
	Production stockée *			
	Production immobilisée *			
	Subventions d'exploitation			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			
	Autres produits (I) (11)			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			
	Variation de stock (marchandises)*			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			
	Impôts, taxes et versements assimilés *			
	Salaires et traitements *			
	Charges sociales (10)			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		
	Autres charges (12)			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			
	Différences positives de change			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	Total des produits financiers (V)			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			
	Intérêts et charges assimilées (6)			
	Différences négatives de change			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	Total des charges financières (VI)			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				

(RÉFÉRENCES : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		FINANCIERE GAMMON		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	1 500		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	42 500		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	44 000		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	15 738		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	38 000		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	53 738		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(9 738)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices *				HK	(56 378)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 474 339	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	593 860	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	880 478	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
			Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9)	Dont transferts de charges		AI	1 591	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
CESSION ACTIF		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
REGUL DIVERSES		15 738	1 500			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/03/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/03/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 7 496 048,75 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 880 478,43 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 09/07/2018 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants : 3.234 EUROS

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (100 %)

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 6 564 297

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	157 505		38 000	119 505
Immobilisations corporelles	9 120	38 397		47 517
Immobilisations financières	8 100 249			6 397 274
TOTAL	8 266 875	38 397	38 000	6 564 297

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 13 922

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	5 433	5 330		13 922
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	5 433	5 330		13 922

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Tableau cornette de st cyr	81 505	0	81 505	Non amortiss.
Tableaux robert combas	38 000	0	38 000	Non amortiss.
Mat.bureau &informat	8 403	6 387	2 016	de 2 à 5 ans
Mobilier	39 114	7 535	31 579	5 ans
TOTAL	167 022	13 922	153 100	

3.2 - Etat des créances = 3 544 416

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	3 469 083		3 469 083
Actif circulant & charges d'avance	75 333	75 333	
TOTAL	3 544 416	75 333	3 469 083

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 3 500 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	3500000	1,00	3 500 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	3500000	1,00	3 500 000

4.2 - Etat des dettes = 291 501

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	198	198		
Dettes financières diverses	170 354	170 354		
Fournisseurs	51 967	51 967		
Dettes fiscales & sociales	33 749	33 749		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	35 234	35 234		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	291 501	291 501		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 34 302

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	194
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	10 800
Dettes fiscales & sociales	15 004
Autres dettes	8 303
TOTAL	34 302

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

—

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Honoraires des Commissaires Aux Comptes**

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	6 000
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	6 000

MESSINE AUDIT

6.2 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	2	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	1	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	3	0

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges à payer = 34 302

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	194
Banques interets cou(518600)	194
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	10 800
Fournis.fact.non par(408100)	10 800
Dettes fiscales et sociales :	15 004
Conges a payer(428200)	9 839
Org.soc. charges a p(438600)	4 746
Agefos(448620)	419
Autres dettes :	8 303
Taxe /salaires a payer(468600)	8 303
TOTAL	34 302

Annexes 2018 (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
Groupe cherpantier	2000000	1574279	100					611999	162424	
St martin naz com	1000		75					143310	21215	
Maison blanche	1000		75					299316	268595	
46 popincourt	1000		75					1990	-3937	
St martin naz hab	1000		75					0	13916	
46 levis	100		80					139431	66026	
Ferry audouard	1000		80					0	4512	
Blanche depart	1100		90					37385	21162	
Snc Ste clothilde	1000		70					10600000	2564672	
Snc Montmartre 13	1000		60					161619	-24612	
Snc Jardin de draveil	1000		50					1996	-2995	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
Sci 5156	1000		50					113026	76653	
Snc segur	1500		4					75946	23556	
Snc villey	1000		5					910864	25819	
Gabriel d'estree	1000		50					0	-42555	
Sci 14 mora	1000		50					106390	7296	
Marbeuf immobilier	420000	123195	10					6000	-77030	
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										

a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet THANN CONSEIL AUDIT, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par FINANCIERE GAMMON,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/03/2018 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	7 496 049
Chiffre d'affaires hors taxes	
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	880 478

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour THANN CONSEIL AUDIT
Fait à PARIS le 09/07/2018

**FINANCIERE GAMMON
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE UNIPERSONNELLE
AU CAPITAL DE 3 500 000 €
21 AVENUE DU PRESIDENT WILSON
75116 PARIS**

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

==oOo==

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

A l'assemblée générale de la société **FINANCIERE GAMMON SASU**

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **FINANCIERE GAMMON SASU** relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associée unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote, vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 14 septembre 2018

Pour la société MESSINE AUDIT

Laurent GANEM

**Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie de Paris**



Liasse 18 IS RN

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050 SD 2018

Formulaire obligatoire (article 55 A)
du code général des impôts

Désignation de l'entreprise : FINANCIERE GAMMON		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12		
Adresse de l'entreprise : 21 AVENUE DU PRESIDENT WILSON 75116 PARIS		Durée de l'exercice précédent : 12		
Numéro SIRET : 7 5 1 7 3 1 9 3 6 0 0 0 3 3		Néant ☐		
		Exercice N clos le : 31/10/2018		
		Bail 1	Amortissement, provisions 2	
			Nat 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
Immobilisations en cours	AV	AW		
Avances et acomptes	AX	AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	EB	EC	
	Autres titres immobilisés	ED	EE	
	Prêts	EF	EG	
Autres immobilisations financières *	EH	EI		
TOTAL (II)		BJ	BK	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
	En cours de production de biens	BN	BO	
	En cours de production de services	BP	BQ	
	Produits intermédiaires et fins	BR	BS	
	Marchandises	BT	BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
	CREANCES	Clientèle et comptes rattachés (3) *	BX	BY
		Autres créances (3)	BZ	CA
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE
Disponibilités		CF	CG	
Compte de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	
	TOTAL (III)	CJ	CK	
	Pour d'imputation d'emprunt à étaler	CV		
	Fraies de remboursement des obligations	CM		
	Écarts de conversion actif *	CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	7 509 971	
Renvois (1) Dont droit au bail		(2) Dont déduction de la plus-value latente	CP	
Classe de réserve de prévoyance *		Stocks	CR	
		Créances		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2018

Formulaire obligatoire (annexe 13 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		Exercice N	
FINANCIERE GAMMON		Néant ☐	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé	3 500 000	DA 3 500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		DB
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EC	DC
	Réserve légale (3)		DD 350 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des plus-values à long terme	BE	DF
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *	EE	DG 1 179 411
	Report à nouveau		DH 1 294 658
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI 880 478
	Subventions d'investissement		DJ
	Provisions réglementées *		DK
	TOTAL (II)		DL 7 204 548
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM
	Avances conditionnées		DN
TOTAL (III)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP
	Provisions pour charges		DQ
TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS
	Autres emprunts obligataires		DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU 198
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EE	DV 170 354
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX 51 967
	Dettes fiscales et sociales		DY 33 749
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ
Autres dettes		EA 35 234	
	TOTAL (IV)	EB 291 501	
TOTAL (IV)		EC 291 501	
Écart de conversion passif *		(V)	ED
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE 7 496 049	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		EF
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC
		Écart de réévaluation libre	ID
		Réserve de réévaluation (1976)	IE
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG 291 501	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH 198	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le notice n° 2032

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 32 A
du Code général d'imposition)

Designation de l'entreprise		FINANCIERE GAMMON				Néant ☐		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens * services *	FD		FE		FF	
			FG		FI		FI	
	Chiffres d'affaires nets *	IJ		FK		EL		
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	1 591	
	Autres produits (1) (11)					EQ	1 100	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 691
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	296 614	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	12 755	
	Salaires et traitements *					FY	158 337	
	Charges sociales (10)					FZ	59 622	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	dotations aux amortissements *			GA	8 489	
			dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant - dotations aux provisions *				GC		
	Pour risques et charges - dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	535 816
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(533 125)
opérations en courant	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH	36 910	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	1 350 258	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	40 480	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	1 390 738	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilés (6)					GR	60 584	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	60 584	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 330 054	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III + IV + V - VI)						GW	833 839	

(RÉSULTAT 15 - voir tableau n° 2053) * Des explications complémentaires sont données dans la notice n° 2052.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise		FINANCIERE GAMMON		Néant ☐		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	1 500		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	42 500		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	44 000		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	15 738		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	38 000		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	53 738		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				II	(9 738)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices *				HK	(56 378)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 474 339	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	593 860	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	880 478	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation affectés à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	Crédit bail mobilier *	HP		
			Crédit bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation affectées à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G. 1)		IX		
	(6 ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
			Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	1 591	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives		A6	obligatoires	A9
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):		Exercice N		
CESSION ACTIF		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
		38 000	42 500			
REGUL DIVERSES		15 738	1 500			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs:		Exercice N-1			
		Charges antérieures	Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2018 dont le total est de 7 496 048,75 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 880 478,43 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/04/2016 au 31/03/2017.

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Frais d'établissement
- Charges à payer et avoirs à établir
- Composition du capital social

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Résultat des 5 derniers exercices
- Liste des filiales et participations

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêt des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.5 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants : 3234 euros.

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %)

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles	157 505		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels			
Autres install., agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	9 120		38 397
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	9 120		38 397
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	8 064 939		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	35 311		
TOTAL	8 100 249		
TOTAL GENERAL	8 266 875		38 397

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles		38 000	119 505	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels				
Autres install., agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			47 517	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			47 517	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations		1 682 665	6 382 274	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		20 311	15 000	
TOTAL		1 702 976	6 397 274	
TOTAL GENERAL		1 740 976	6 564 297	

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels				
Installations, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	5 433	8 489		13 922
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	5 433	8 489		13 922
TOTAL GENERAL	5 433	8 489		13 922

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Installations, agencements divers					
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier	8 489				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	8 489				
TOTAL GENERAL	8 489				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

5 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	3 454 083		3 454 083
Prêts			
Autres immobilisations financières	15 000		15 000
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 924	1 924	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices	63 391	63 391	
- T.V.A.			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	10 019	10 019	
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	3 544 416	75 333	3 469 083
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum	198	198		
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières	164 154	164 154		
Fournisseurs et comptes rattachés	51 967	51 967		
Personnel et comptes rattachés	10 858	10 858		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 151	16 151		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	321	321		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	6 419	6 419		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	6 199	6 199		
Autres dettes	35 234	35 234		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	291 501	291 501		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

6 - AUTRES TABLEAUX**6.1 - FRAIS D'ETABLISSEMENT**

	Valeurs nettes	Taux d' amortissement
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
TOTAL		

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

7 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**7.1 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	5 000
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	5 000

Commentaires:

7.2 - EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à dispo de l'ets.
Cadres	2	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	1	
Ouvriers		
TOTAL	3	

Commentaires:

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/03/2018 12 mois	31/03/2017 12 mois	31/03/2016 12 mois	31/03/2015 12 mois	31/03/2014 12 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) Capital social	3 500 000	3 500 000	3 500 000	2 900 000	2 900 000
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes			3 583		
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	832 590	3 854 120	-54 715	699 248	536 059
c) Impôt sur les bénéfices	-56 378	1 290 538	-26 978	49 998	-28 166
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	888 968	2 563 582	-27 737	649 250	564 225
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	880 478	2 630 989	-31 047	645 941	493 429
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions					
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	158 337	181 711	204 138	173 673	223 947
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	59 622	69 920	79 160	65 450	101 664

Observations complémentaires

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

8 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

[illegible]

Observations complémentaires

« FINANCIERE GAMMON »

Société par Actions Simplifiée au capital de 3.500.000 €
Siège social : 21 avenue du Président Wilson - 75116 PARIS
751 731 936 RCS PARIS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 28 SEPTEMBRE 2018

Affectation du résultat de l'exercice social clos le 31 mars 2018

...

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique décide d'affecter comme suit le **BENEFICE** net comptable de l'exercice s'élevant à la somme de **880.478,43 €**, savoir :

En augmentation du poste « Report à nouveau » créditeur
qui est ainsi porté de 1.294.658,30 € à € à 2.175.136,73 €

L'Associé Unique reconnaît en outre qu'au titre des trois exercices précédents, il a été distribué les dividendes suivants :

Exercices	Dividendes	Autres revenus distribués
<i>Le 30.03.2018</i>		20.000 € (réserves) -
31.03.2017	125.000 €	
31.03.2016	0 €	100.000 € (réserves) -
31.03.2015	0 €	-

...

Pour copie certifiée conforme

L'ASSOCIE UNIQUE & PRESIDENT
Monsieur Cédric CHERPANTIER

